



Le Rochvillois



15 mai au 15 juin 2020



Avis publics	Page	2
Résumé de la séance du conseil	Page	4
Médiathèque Élise-Courville	Page	10
ITMAV	Page	11
Loisirs	Page	12
Maison des jeunes	Page	15
Faucon vous en parle !	Page	16
Village fleuri	Page	17
SARCA	Page	18
Messages	Page	19
Régie Intermunicipale	Page	26
Cooptel	Page	28
Nos annonceurs	Page	29

Consultation écrite en remplacement de l'assemblée publique de consultation et de la procédure d'enregistrement

Premier (1^{er}) projet de Règlement 434-29-2020 – Règlement de zonage modifiant le Règlement de zonage numéro 434-2006;

Avis public est donné que :

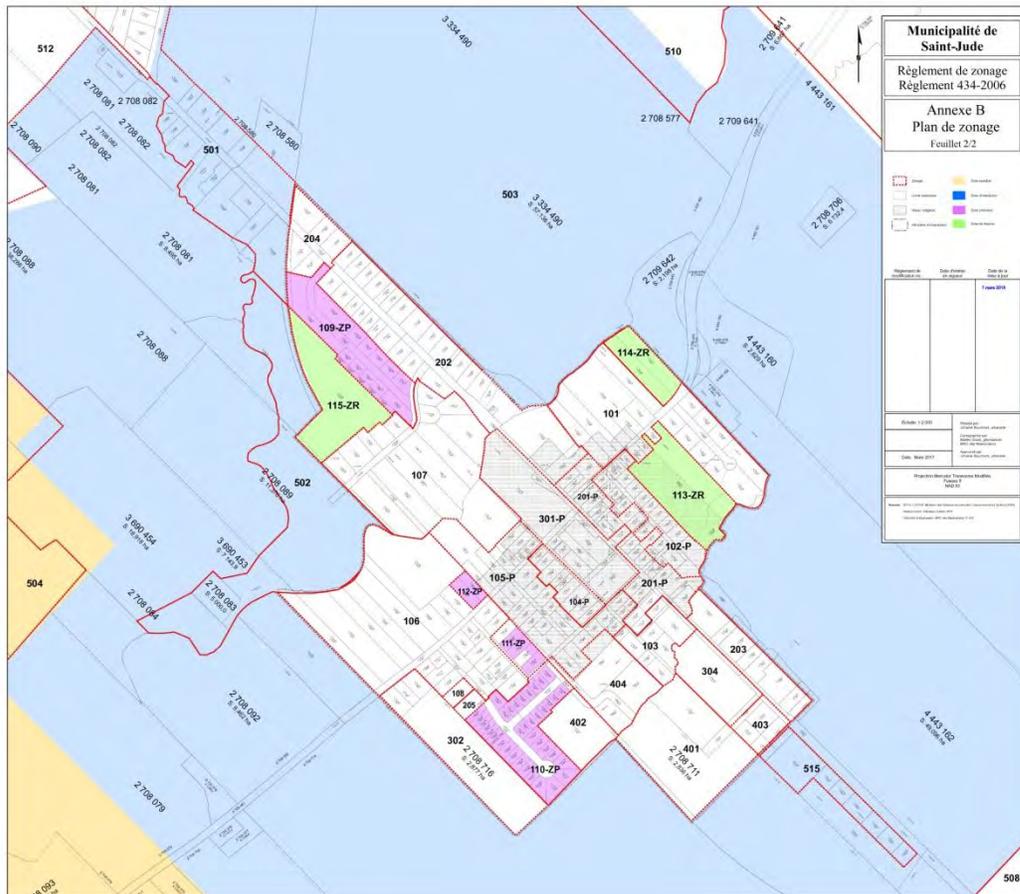
1. Dans le contexte de la pandémie du COVID-19, l'arrêté ministériel 2020-008 de la ministre de la Santé et des Services sociaux du 22 mars 2020 propose une procédure alternative aux procédures décisionnelles municipales nécessitant le déplacement ou le rassemblement de personnes.

Ainsi, l'arrêté ministériel 2020-008 demande la suspension de ces procédures, à moins que :
 - les deux tiers des membres du conseil votent pour qu'un acte soit désigné prioritaire;
 - la procédure soit remplacée par une consultation écrite annoncée 15 jours au préalable par un avis public et que tout acte prit à la suite d'une telle procédure de remplacement ne soit pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.
2. Lors de la séance du conseil municipal du 4 mai 2020, les élus ont désigné, par la résolution 2020-05-128, par un vote majoritaire au 2/3 des voix, l'adoption du règlement suivant comme étant un dossier prioritaire, permettant ainsi de remplacer l'assemblée publique de consultation imposée par la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*, L.R.Q., c. A.19-1, par une consultation écrite :
 - *Règlement 434-29-2020 – Règlement de zonage amendant le Règlement 434-2006 afin d'ajouter des dispositions relatives à la garde de poules dans le périmètre d'urbanisation;*
3. Lors de la séance du conseil municipal du 4 mai 2020, le conseil municipal a adopté, par la résolution 2020-05-127, le Premier (1^{er}) projet de *Règlement 434-29-2020 – Règlement de zonage amendant le Règlement 434-2006 afin d'ajouter des dispositions relatives à la garde de poules dans le périmètre d'urbanisation* ;
4. Les questions et commentaires concernant ce projet de règlement doivent être reçus par écrit dans les quinze (15) jours de la publication du présent avis, soit au plus tard le 29 mai 2020 à l'adresse courriel suivante : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca, ou par la poste, au 940 rue du Centre, Saint-Jude, J0H 1P0, en incluant obligatoirement toutes les informations suivantes :
 - Nom et prénom;
 - Adresse résidentielle;
 - Numéro de téléphone;
5. Ce projet de règlement est disponible au public afin d'en apprendre davantage sur ces modifications réglementaires sur le site Internet de la Municipalité au <http://www.saint-jude.ca/> :
6. Conformément à l'arrêté numéro 2020-008, le projet de règlement cité précédemment ne sera pas soumis à l'approbation des personnes habiles à voter.
7. Description du projet de règlement :
Objet du règlement : Modifier le règlement de zonage afin de permettre la garde de deux (2) poules dans le périmètre urbain

Zones visées : 101, 102-P, 103, 104-P, 105-P, 106, 107, 108, 109-ZP, 110-ZP, 111-ZP, 112-ZP, 113-ZR, 114-ZR, 115-ZR, 201-P, 202, 203, 204, 205, 301-P, 302, 304, 401, 402, 403, 404.
Zones contiguës : 501, 502, 503, 504, 515

Donné à Saint-Jude, ce 14 mai 2020.

Nancy Carvalho, directrice générale et secrétaire-trésorière



AVIS PUBLIC

Avis est donné qu'à la séance ordinaire du conseil tenue le 4 mai 2020 à 20h00, a été adopté le

RÈGLEMENT NUMÉRO 524-1-2020 MODIFIANT LES TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS POUR UNE PARTIE DE L'EXERCICE FINANCIER 2020

Le résumé suivant rappelle les points importants du règlement :

Ce règlement a pour objet d'abroger les articles relatifs au taux d'intérêt ainsi qu'au taux de pénalité applicables au paiement des taxes et des compensations pour une partie de l'année 2020.

Toute personne intéressée peut prendre connaissance de ce règlement pendant les heures d'ouverture du bureau municipal au 940, rue du Centre à Saint-Jude.

Donné à Saint-Jude, ce 5 mai 2020.

Nancy Carvalho
Directrice générale et secrétaire-trésorière

Procès-verbal de la séance ordinaire du conseil de la municipalité de Saint-Jude, tenue le 6 avril 2020 à 20h00. Conformément à l'arrêté ministériel du 15 mars, la séance ordinaire se déroule à huis clos et les membres participent par visioconférence.

VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE LA SÉANCE

Le maire, Monsieur Yves de Bellefeuille, vérifie le quorum et ouvre la séance.

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT l'arrêté 2020-004 de la ministre de la Santé et des Services sociaux qui permet au conseil de siéger à huis clos et qui autorise les membres à prendre part, délibérer et voter à une séance par tout moyen de communication;

CONSIDÉRANT les décrets subséquents, prolongeant cet état d'urgence par période additionnelle de dix jours ;

CONSIDÉRANT qu'il est dans l'intérêt public et pour protéger la santé de la population, des membres du conseil et des officiers municipaux que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux soient autorisés à y être présents et à prendre part, délibérer et voter à la séance par visioconférence ;

EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de Mme la conseillère Annick Corbeil,
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,
IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil accepte que la présente séance soit tenue à huis clos et que les membres du conseil et les officiers municipaux puissent y participer par visioconférence.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois avec les faits saillants suivants:

SOMMAIRE MARS	
salaires nets	26 529.81 \$
comptes du mois déjà payés	19 740.76 \$
comptes du mois à payer	28 937.06 \$
SOUS-TOTAL	75 207.63 \$

Appels des pompiers:

11-02-2020 2087 rang Charlotte Feu étable (entraide citerne) St-Simon / St-Hyacinthe

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,
IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;
D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

FERMETURE DES ÉDIFICES MUNICIPAUX AU PUBLIC SUITE À L'ÉTAT D'URGENCE SANITAIRE IMPOSÉE PAR DÉCRET LE 13 MARS 2020 (COVID-19)

CONSIDÉRANT le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois pour une période initiale de dix jours;

CONSIDÉRANT la recommandation du gouvernement du Québec de fermer l'accès au public des édifices municipaux afin de protéger la santé de la population;

CONSIDÉRANT QUE, suite à un appel conférence avec l'ensemble du conseil municipal le 13 mars à 18h00, il a été décidé que la bibliothèque municipale et le Centre communautaire soient fermés au public à compter du 13 mars 2020 et que toutes les activités soient annulées jusqu'à nouvel ordre;

CONSIDÉRANT QUE le bureau municipal est fermé au public depuis le 23 mars 2020;

CONSIDÉRANT que les modules de jeux du parc ont été fermés au public le 24 mars 2020 et que l'accès complet au parc a été fermé le 1^{er} avril 2020 pour empêcher toute forme de rassemblements ;

CONSIDÉRANT QUE M. le maire s'est placé en isolement volontaire du 16 au 30 mars 2020 et que Mme la conseillère Annick Corbeil a dû signer les chèques en tant que maire substitut;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU

DE RATIFIER les décisions prises par le conseil municipal et la directrice générale et secrétaire-trésorière, Madame Nancy Carvalho, le tout, conformément aux directives gouvernementales.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DU PROJET DE RÈGLEMENT – RÈGLEMENT NUMÉRO 524-1-2020 MODIFIANT LES TAUX D'INTÉRÊTS ET PÉNALITÉS POUR UNE PARTIE DE L'EXERCICE FINANCIER 2020

Mme la conseillère Annick Corbeil donne avis de motion de la présentation, lors d'une séance ultérieure de ce conseil, d'un règlement modifiant les taux d'intérêts et de pénalités ainsi que les conditions de perception pour une partie de l'exercice financier 2020.

Ce règlement a pour objet d'abroger les articles relatifs au taux d'intérêt ainsi qu'au taux de pénalité applicables au paiement des taxes et des compensations pour une partie de l'année 2020.

Afin de préciser la portée du présent avis de motion et de dispenser le conseil de la lecture dudit règlement lors de son adoption, une copie du projet de règlement est remise à chacun des membres du conseil présents. Des copies supplémentaires seront disponibles pour les membres absents.

COMPTES PASSÉS DÛS – ÉTABLISSEMENT DU TAUX D'INTÉRÊT

ATTENDU QU'en vertu de l'article 981 du Code municipal du Québec, le conseil municipal peut décréter, par résolution, un taux d'intérêt applicable à toute créance impayée;

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

ATTENDU QUE le conseil est préoccupé par l'impact économique de cette mesure envers les contribuables ;

ATTENDU QUE le conseil est d'opinion qu'il y a lieu de modifier ce taux ;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 2019-12-353 le taux d'intérêt avait été établi à 10 % pour l'année 2020 ;

ATTENDU QUE le taux d'intérêt avait été adopté par le règlement 524-2020 et que séance tenante, le conseil a donné avis de motion pour l'adoption du règlement 524-1-2020;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

QUE les taux d'intérêt du règlement numéro 524-2020 soient suspendus et fixés à « 0 % » jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020.

QUE cette modification soit effective rétroactivement en date du 1^{er} avril 2020, et ce, pour toute créance due à la municipalité.

ADOPTÉE À LA MAJORITÉ DES CONSEILLERS

ONT VOTÉ POUR : 4

ONT VOTÉ CONTRE : 3

COMPTES PASSÉS DÛS – ÉTABLISSEMENT DU TAUX DE PÉNALITÉ

ATTENDU QU'en vertu de l'article 250.1 de la Loi sur la fiscalité municipale, une municipalité peut décréter qu'elle abolit la pénalité qu'elle avait fixée sur les arrérages de taxes pour le reste de l'année à courir ;

ATTENDU le décret numéro 177-2020 du 13 mars 2020 qui a déclaré l'état d'urgence sanitaire sur tout le territoire québécois;

ATTENDU QUE le conseil est préoccupé par l'impact économique de cette mesure envers les contribuables ;

ATTENDU QU'en vertu de la résolution numéro 2019-12-353 le taux de pénalité avait été établi à 0,5% du principal impayé par mois complet de retard, jusqu'à concurrence de 5% par année ;

ATTENDU QUE le conseil est d'opinion qu'il y a lieu de modifier ce taux ;

ATTENDU QUE le taux d'intérêt avait été adopté par le règlement 524-2020 et que séance tenante, le conseil a donné avis de motion pour l'adoption du règlement 524-1-2020;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition Mme la conseillère Annick Corbeil,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU:

QUE le taux de pénalité du règlement numéro 524-2020 soit suspendu et fixé à « 0 % » jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire prévue par le décret n° 177-2020 du 13 mars 2020.

QUE cette modification soit effective rétroactivement en date du 1^{er} avril 2020, et ce, pour toute créance due à la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CENTRE COMMUNAUTAIRE – RÉNOVATIONS INTÉRIEURES – CONSTRUCTIONS LUC LOISELLE - RÉCEPTION DÉFINITIVE – LIBÉRATION DE LA RETENUE

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2018-09-245 la Municipalité de Saint-Jude a octroyé le mandat du réaménagement intérieur du Centre communautaire à l'entreprise Les Constructions Loiselles inc., le tout conformément au règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'une liste de déficience a été adressée à l'entrepreneur et que celles-ci ont été corrigées ;

CONSIDÉRANT la demande de paiement numéro 2, relative à la libération finale de la retenue ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à signer le décompte final, si requis;

DE LIBÉRER la retenue finale et d'en autoriser le paiement au montant de 5 653.54\$, taxes en sus, à Construction Loiselles inc. en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé non-affecté ;

DE PROCÉDER à la réception définitive des travaux d'aménagement intérieur du Centre communautaire.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE DES INCENDIES - SCHÉMA DE COUVERTURE DE RISQUES EN SÉCURITÉ INCENDIE - PRÉSENTATION DU RAPPORT ANNUEL D'ACTIVITÉS DE L'AN HUIT

La directrice générale dépose le rapport annuel d'activités au 2 avril 2020 préparé par M. Francis Grégoire, directeur du service de sécurité incendie par intérim.

ENTENTE INCENDIE AVEC SAINT-BERNARD-DE-MICHAUVILLE – AJUSTEMENT DE LA RÉPARTITION DES DÉPENSES 2019

CONSIDÉRANT l'article 15 de l'Entente relative à la protection contre l'incendie et prévoyant la fourniture de services en date du 16 janvier 2006;

CONSIDÉRANT QUE la firme comptable Laplante Brodeur Lussier inc. a préposé les états vérifiés de la municipalité de Saint-Jude pour l'année financière 2019;

CONSIDÉRANT QUE les contributions qui ont été versées par la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville pour l'année 2019 sont inférieures aux coûts réels;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville la somme de 15 839.09 \$ représentant le montant à facturer pour l'année financière 2019 selon les modalités prévues à l'article 15 de l'Entente.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

ESSAIS ET INSPECTION SUR LES ÉCHELLES INCENDIE – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE, en vertu du schéma de risque incendie, la municipalité s'est engagée à faire des essais sur ses équipements, et ce, d'une façon régulière prescrite par les codes en vigueur;

CONSIDÉRANT l'offre de services reçue pour l'inspection des échelles;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la compagnie *Échelles C.E. Thibault inc.* afin de procéder à l'inspection des échelles manuelles du service d'incendies au coût de 282.00\$ taxes en sus. Le coût de remplacement du matériel défectueux sera applicable en cas de réparation.

Cette dépense sera attribuée au poste 02 22000 453 «tests appareils».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CONGÉ SANS TRAITEMENT - AUTORISATION

ATTENDU QUE l'employé numéro 03-0021 a demandé un congé sans traitement ;

ATTENDU QUE la municipalité, après analyse, est en accord avec la demande ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

D'autoriser la demande de congé sans traitement de l'employé numéro 03-0021 pour une durée maximale d'un (1) an débutant rétroactivement à compter du 1^{er} janvier 2020;

D'autoriser la directrice générale à poser tous les gestes permettant de donner plein effet à la présente résolution.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – TRAVAUX PRÉVENTIFS – FOSSÉ DERRIÈRE LA RUE MÉNARD - MANDAT

CONSIDÉRANT QU'il est important de veiller à un écoulement optimal des eaux pluviales nécessitant un traitement de séparation hydrodynamique avancé des sédiments;

CONSIDÉRANT QU'un nettoyage préventif du fossé situé derrière le rond-point de la rue Ménard pourrait être fait avant la période des semis agricoles;

CONSIDÉRANT l'estimé du coût des travaux transmis par l'entreprise Excavations Michel Lemay pour un nettoyage sur environ 400 pieds;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise Excavations Michel Lemay pour procéder au nettoyage dudit fossé sur une longueur d'environ 400 pieds.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 32000 521 « Voirie – Entretien des chemins et trottoirs ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÉVISION DES PROJETS ADMISSIBLES AU FONDS DE LA TAXE SUR L'ESSENCE – APPUI

ATTENDU QUE le gouvernement fédéral a révisé les catégories de projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence et exclu certains projets municipaux tels que les hôtels de ville, les casernes de pompiers, les garages municipaux et les entrepôts;

ATTENDU QUE l'ensemble de ces travaux était admissible dans la première entente qui s'est terminée le 31 décembre 2018;

ATTENDU QUE cette décision ne reconnaît pas la compétence des gouvernements de proximité que sont les municipalités québécoises à planifier et décider les travaux de construction et d'amélioration des équipements de leur communauté;

ATTENDU QUE les municipalités sont les gouvernements les mieux placés pour prioriser les travaux de leur communauté;

ATTENDU QUE plusieurs projets de municipalités québécoises sont remis en question en raison de la décision du gouvernement fédéral;

ATTENDU QUE plusieurs municipalités du Québec qui ne sont pas dotées d'infrastructures tel un réseau d'aqueduc et d'égout ne pourront utiliser leur enveloppe réservée parce que les projets qu'elles avaient planifiés ne sont plus acceptés;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de revenir sur sa décision et de réintroduire les bâtiments municipaux dans la liste des projets admissibles;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral d'ajouter des infrastructures importantes comme les ouvrages de rétention dans cette même liste;

ATTENDU QU'il y a lieu de demander au gouvernement fédéral de rendre admissibles les dépenses liées aux travaux « en régie », c'est-à-dire le coût des employés municipaux assignés à un projet;

ATTENDU QUE le gouvernement du Québec est intervenu à plusieurs reprises pour demander au gouvernement fédéral de revoir sa position;

ATTENDU QUE le député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, met de la pression sur la ministre de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna, afin de revoir les critères d'admissibilité des projets.

ATTENDU QUE le député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, recueille des témoignages et des résolutions de municipalités touchées par le problème causé par le gouvernement fédéral;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par Mme la conseillère Annick Corbeil,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER le député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, dans ses démarches auprès du gouvernement fédéral pour lui demander de revoir sa position dans les catégories projets admissibles au Fonds de la taxe sur l'essence afin d'inclure les bâtiments municipaux, les ouvrages de rétention et de rendre également admissibles le coût des employés municipaux assignés à un projet.

DE TRANSMETTRE copie de cette résolution au député fédéral de Saint-Hyacinthe-Bagot, Simon-Pierre Savard-Tremblay, et la ministre fédérale de l'Infrastructure, Mme Catherine McKenna.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

TRAVAUX DE RAPIÉÇAGE D'ASPHALTE – PROCÉDURE D'APPEL D'OFFRES PUBLIC

CONSIDÉRANT QUE des travaux de rapiéçage d'asphalte sont requis sur les routes des réseaux municipaux;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités de Saint-Bernard-de-Michaudville et de La Présentation souhaitent participer à nouveau à un appel d'offre groupé pour le rapiéçage d'asphalte sur les routes locales;

CONSIDÉRANT QUE l'estimé du coût des quantités requises pour la saison 2020 dépasse le seuil de 101 100\$ et qu'un appel d'offre public devra être effectué;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE PROCÉDER à la demande des soumissions par appel d'offres public sur le site du SEAO pour les travaux de rapiéçage d'asphalte pour une quantité approximative de 600 tonnes pour La Présentation, 250 tonnes pour Saint-Jude et 100 tonnes pour Saint-Bernard-de-Michaudville pour un total estimé de 950 tonnes d'enrobé bitumineux.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LOTISSEMENT – 20 CHEMIN DE LA GRANDE-LIGNE – COMPENSATION POUR FONDS DE PARCS ET TERRAIN DE JEUX

CONSIDÉRANT la demande de lotissement sur la propriété de Les Productions B.J.F. Inc créant ainsi les lots portant les numéros 6 345 591, 6 345 590 et 6 345 592 pour fin de construction résidentielle;

CONSIDÉRANT QUE cette demande de lotissement est en conformité avec nos règlements;

CONSIDÉRANT le règlement de lotissement concernant les dispositions applicables au fonds de parcs et terrains de jeux;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU:

DE FACTURER à Les Productions B.J.F. la somme de 145.00\$ représentant 2% de la valeur uniformisée inscrite au rôle d'évaluation pour le nouveau lot créé.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉMARCHE VERS L'AUTONOMIE ALIMENTAIRE ET L'AUTOSUFFISANCE CITOYENNE - ACTIONS MUNICIPALES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité veut encourager les citoyens et citoyennes qui souhaitent entreprendre une démarche vers l'autonomie alimentaire et l'autosuffisance ;

CONSIDÉRANT le succès qu'a connu le projet « Potager en jardinant aux Quatre-Vents »;

CONSIDÉRANT la proposition de l'entreprise Domaine Coquelicots pour la diffusion de webinaires en lien avec l'autosuffisance ;

CONSIDÉRANT l'intérêt pour l'élevage de poules urbaines;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par Mme la conseillère Anolise Brault,

IL EST RÉSOLU :

D'AUTORISER l'achat d'un motoculteur pour un montant d'environ 1 000.00\$ taxes en sus;

DE PRÊTER cet équipement aux résidents de Saint-Jude qui souhaitent se faire un potager sur leur propriété sise dans la municipalité et de charger des frais de 20\$ par jour;

DE DEMANDER à l'entreprise Domaine Coquelicots de diffuser un webinaire aux citoyens de Saint-Jude, le tout conformément à l'offre de services transmise le 2 février 2020, et d'en défrayer les coûts;

D'ENTREPRENDRE une démarche de modification réglementaire afin de permettre l'élevage de poules à l'intérieur du périmètre urbain.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 70150 522 «Entretien et réparation - parc».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PROJET D'AIDE AUX DEVOIRS, PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE ET SAINES HABITUDES DE VIE – APPUI

CONSIDÉRANT le projet de concertation des Maisons de Jeunes des Quatre-Vents, de St-Hyacinthe, du Chalet (St-Madeleine) et du Centre de la famille St-Pie, dans le cadre de leur projet d'aide aux devoirs, persévérance scolaire et saines habitudes de vie;

CONSIDÉRANT l'impact positif que ce projet aura pour la population de toute la MRC ;

CONSIDÉRANT QUE les organismes jeunesse composant cette concertation innoveront dans leur offre de service et visent une clientèle fragile au niveau de leur apprentissage plus particulièrement en raison de la situation exceptionnelle actuelle;

CONSIDÉRANT QUE ce projet visera la prévention du décrochage scolaire par le biais entre autres d'aide aux devoirs et le maintien de saines habitudes de vie;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de Mme la conseillère Anolise Brault,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'APPUYER les Maisons de Jeunes des Quatre-Vents, de St-Hyacinthe, du Chalet (St-Madeleine) et du Centre de la famille St-Pie, dans le cadre du dépôt de leur projet de concertation d'aide aux devoirs, persévérance scolaire et saines habitudes de vie.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

M. le conseiller Marco Beaudry quitte la séance à 20h50.

VENTES DE GARAGE - 2 ET 3 MAI 2020 - ANNULATION

CONSIDÉRANT la situation exceptionnelle générée par le COVID-19;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ANNULER la fin de semaine de vente de garage sur les terrains privés initialement prévue les 2 et 3 mai 2020.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Veuillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 9 h 00 à 12 h et de 13 h 30 à 16 h 00.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu **lundi 1er juin 2020 à 20h00**.

RÉDUCTION À 0% LE TAUX D'INTÉRÊT ET DE PÉNALITÉ SUR LES TAXES MUNICIPALES



La municipalité de Saint-Jude réduit à 0 % le taux d'intérêt et de pénalité sur les taxes municipales, et ce, jusqu'à l'expiration de la période de la déclaration d'état d'urgence sanitaire. Cette mesure a été adoptée dans le but d'alléger le fardeau financier des citoyens, dont plusieurs pourraient se retrouver sans revenu pendant une période indéterminée.

2E VERSEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le **1er juin** est la date d'échéance pour le 2e versement de votre compte de taxes!

Les modalités de paiement sont les suivantes:

- Par la poste en libellant le chèque au nom de la «Municipalité de Saint-Jude»;
- Déposer votre chèque dans la boîte aux lettres située près de la porte du bureau municipal;
- De façon électronique ou au comptoir auprès des institutions financières suivantes : Desjardins, Banque de la Nouvelle-Écosse, Banque de Montréal, Banque Royale, Banque de Commerce (si la situation le permet)



**ENSEMBLE,
BÂTISSONS UNE SOCIÉTÉ
PLUS INCLUSIVE**

Semaine québécoise
des personnes
handicapées

1^{er} au 7 juin





Médiathèque Elise-Courville



VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

Remplissez notre sondage disponible sur le site de la municipalité et courez la chance de gagner un prix!!!

Nos auteurs québécois ou canadiens

- **L'enfer d'une fille de rue** (Isa-Belle St-Sauveur)
- **Odile et Xavier v.2** (Jean-Pierre Charland)
- **À l'aube des grands jours** (Jacynthe-Mona Fournier)
- **Un p'tit gars d'autrefois v.1-2** (Michel Langlois)
- **La malédiction des Dragensblöt v.4** (Anne Robillard)
- **Il préférerait les brûler** (Rose-Aimée Automne T. Morin)
- **Les testaments** (Margaret Atwood)



Et les autres titres disponibles...

- ❑ **Et soudain tu n'étais plus là** (R.J. Jacobs)
- ❑ **À l'ouest chantent les écrevisses** (Delia Owens)
- ❑ **Pourquoi les Juifs** (Marek Halter)
- ❑ **À genoux** (Michael Connelly)
- ❑ **Les lumières de Broadway** (Marie-Bernadette Dupuy)
- ❑ **Deux petits pas sur le sable mouillé** (Anne-Dauphine Julliard)
- ❑ **Un millionnaire à Lisbonne** (J.R. Dos Santos)

Jeunes lecteurs

Psychose Collection Tabou
 Raconte-moi Guy Lafleur
 Bine v.10
 Entre la lame et le coeur
 L'agent Jean; La nuit des temps

Enfants

Les Dragouilles v.7
 Chouchou et Coton
 Tout un hoquet!
 Thelma la licorne le retour
 Croa la grenouille

DVD : **Une colonie** de G. Dulude-de-Celles - **Les fleurs oubliées** d'André Forcier - **Lorsque tombe la nuit** de Trey Edward Shults - **Gouache** de Simon Gouache - **La petite sorcière** de Michael Schaerer - **Dora en avant!**



La situation du COVID-19 vous inquiète,
je suis là pour **vous** écouter, pour vous rassurer.
N'hésitez pas, communiquez avec moi.

Carole Guévin, Travailleuse de milieu dans votre communauté.

[450 418-7009](tel:4504187009) poste [2912](tel:2912)

cguevin@itmav.com



Le service **PAIR** est un service d'appel téléphonique afin de rassurer des personnes qui sont en perte d'autonomie. Ils téléphonent chez la personne inscrite afin de vérifier comment cette personne se porte. Dans le cas d'une non-réponse, ils lancent une alerte et prennent ainsi en charge la personne. Ce service se veut une présence rassurante, non seulement pour la personne bénéficiaire, mais aussi pour les membres de sa famille

qui ne peuvent être constamment auprès de celle-ci. Il permet une tranquillité d'esprit pour les proches aidants. De plus, c'est sécurisant de savoir qu'un appel sera effectué auprès d'un proche afin de vérifier son état de santé.

En plus d'être gratuit, il permet aux aînés du Québec de demeurer en toute quiétude chez eux, et ce, le plus longtemps possible.

N'attendez surtout pas d'en avoir besoin pour vous abonner. Faites-le à titre préventif, même si tout va bien. Il suffit d'un appel pour vous renseigner.

Consultez le site Internet www.programmepair.com pour trouver les coordonnées d'une agence ou pour obtenir plus d'informations sur le programme ou appelez sans frais 1-877-997-PAIR (7247).



COMMUNIQUÉ

Compte tenu la situation actuelle entourant le COVID-19 et le plan de déconfinement actuellement mis en marche par le gouvernement, il est possible que les camps de jour soient opérationnels cet été. Cependant, nous suivons de près l'actualité et adaptons notre réalité à celle du gouvernement ; prenez donc note que ces informations peuvent changer rapidement.

Tout d'abord, soyez assuré que nous respecterons les mesures de sécurité élaborées par le gouvernement ainsi que le guide d'élaboration de l'association des camps du Québec pendant tout l'été advenant une ouverture de notre camp de jour.

Concernant l'inscription, les documents d'inscription seront déposés sur le site web de la municipalité de Saint-Jude à la fin du mois de mai. Surveillez vos communications et réseaux sociaux locaux pour la date précise. Vous pourrez remplir le formulaire d'inscription et nous le renvoyer SANS PAIEMENT pendant le mois de juin d'une des façons suivantes :

- En numérisant les documents et en les envoyant à l'adresse sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca
- En déposant une enveloppe contenant tous les documents dans la boîte aux lettres de la municipalité de Saint-Jude (940 rue du Centre)

Cette mesure d'inscription nous permettra de mieux préparer le camp selon les besoins de la population. Le paiement se fera lors de la première journée de camp auprès du coordonnateur. Cette mesure ne garantit pas l'ouverture du camp et n'assure pas non plus votre place dans celui-ci pour le moment.

Il n'y aura aucune sortie à l'extérieur du camp cet été ; celles-ci ont été remplacées par des services d'animation adaptés aux mesures d'urgence. Ces animations auront lieu tous les mardis.

De plus, nous tenons à rappeler que les services du camp de jour Aux Quatre-Vents sont réservés exclusivement aux municipalités ayant signé l'entente intermunicipale de camp de jour, soit Saint-Jude, Saint-Barnabé-Sud et Saint-Louis pour l'année 2020.

Pour rester informé des derniers développements sur le camp de jour ou si vous avez des questions :

 @LoisirsSaintJude
@MunicipaliteDeSaintJude

 www.saint-jude.ca

 450-792-3855 poste 3

Maxime Girard
Coordonnateur



Saint-Jean-Baptiste

Dans un souci de santé collective et considérant la situation actuelle entourant la COVID-19 et les recommandations du gouvernement, le comité de la Saint-Jean-Baptiste à Saint-Jude a pris la décision d'annuler le rassemblement de la Fête nationale à Saint-Jude pour 2020.

Chez vous en 2020

Malgré tout, le comité organisateur lance un concours à tous les citoyens de Saint-Jude qui vous permettra d'exprimer votre sentiment de fierté d'être québécois !

Pour participer au concours, pendant le mois de juin :

- Décorez votre maison à l'aide d'éléments de décors aux couleurs du Québec (drapeaux, lumières, etc.).
- Prenez vous et votre famille en photo ou en vidéo et montrez-nous ce que signifie pour vous « Être Québécois ».

Des points seront accordés pour l'originalité !

Les participants devront s'inscrire en envoyant nom et adresse de résidence au sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca ou par téléphone au 450-792-3855 poste 3 pour être éligible au concours.
Date limite d'inscription : 15 juin





07 mai 2020

Communiqué immédiat

Objet : Annulation de la saison de soccer – été 2020

Bonjour à tous,

En considérant :

- Les recommandations du gouvernement du Québec;
- Que la saison de soccer ne commencera pas à la mi-mai et n'ayant pas de date de début vu les circonstances ce qui bouscule la saison;
- Que le fait que tous les rassemblements extérieurs soient interdit;
- Qu'il soit impossible de faire respecter la distanciation sociale lors d'affrontement entre équipes des municipalités environnantes;
- Que dû à la Covid-19, il y a un manque de parents bénévoles et d'arbitres pour certaines municipalités faisant partie de la ligue, afin d'assurer la réalisation de la saison.

La Ligue de soccer des Patriotes a pris la dure décision d'annuler la saison 2020 en raison du Covid-19. Vu les circonstances et la raison première de fondation de la Ligue de soccer des Patriotes, celle-ci ne voit pas l'importance de continuer les démarches pour la saison 2020. La tenue d'ateliers de soccer ou de toutes autres alternatives entourant le soccer seront à la discrétion de chaque municipalité pour la saison 2020.

Merci à tous de votre compréhension.

À l'été prochain.


Francis St-Germain
Président


Marylène Huard
Vice-présidente

ACTIVITÉS Maison de Jeunes

1426 rue St-Pierre-St-Jude 450-250-2488

SPÉCIAL EN LIGNE, sur les réseaux sociaux!

Twitch: <https://www.twitch.tv/onmyflyinggiraffe>

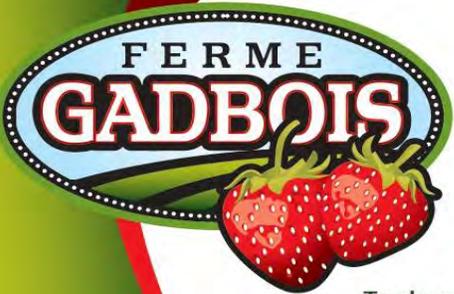
Facebook: <https://www.facebook.com/Maison-des-Jeunes-des-Quatre-Vents-196375134223/>

Discord: <https://discord.gg/C4SmaXT>

Mai et Juin

DIMANCHE De 13h à 17h	MARDI De 18h30 à 21h30	MERCREDI De 16h à 19h	JEUDI De 15h à 18h	VENDREDI De 16h30 à 21h30
Donjon Dragon	Activité planifiée ou libre	Activité planifiée ou libre	Scolaire	Activité planifiée

Viens nous rejoindre, sur les réseaux sociaux, on est là pour toi !!!



Nous avons un emploi pour toi!

Tu cherches un travail d'été et tu aimerais avoir un salaire?
C'est le temps de donner ton nom pour la cueillette des fraises.
Inscris-toi avec tes ami(e)s à la **FERME GADBOIS DE SAINT-BARNABÉ-SUD**.
Tu pourras travailler à ton rythme dans une ambiance amicale.

- La saison débute vers la mi-juin et se termine en mi-juillet
- Nous t'offrons un milieu agréable
- Les responsables des cueilleurs sont respectueux et motivants
- L'âge requis est de 12 ans et plus

JOINS-TOI À L'ÉQUIPE EN T'INSCRIVANT AU  **PAR TÉLÉPHONE**

www.fermegadbois.com **450 792-5112**

889, rang Saint-Amable, Saint-Barnabé-Sud
Par la route 235 Nord, à 5 minutes de Saint-Hyacinthe

Le printemps est arrivé, l'hirondelle me l'a dit...

Par Guy Fitzgerald

Depuis mon enfance le retour des hirondelles signifie l'arrivée du printemps. Mon père avait construit une « cabane à oiseau » (aujourd'hui on parle de nichoir) et nous avons chaque été une nichée d'hirondelles bicolores. C'était dans les années '70s. Mais savez-vous que les hirondelles sont des espèces en déclin? La population a diminué de 80% pour certaines de ces espèces au Canada.

Depuis plusieurs années, des nichoirs à hirondelles sont disponibles sur le site de *Chouette à voir!*. Vous avez peut-être eu l'occasion de constater le succès de ces nichoirs à la fin de l'été. Si vous êtes venus visiter notre site à cette période, vous avez dû remarquer que le fil électrique qui longe le chemin d'accès était en bonne partie occupé par des hirondelles bicolores.



Hirondelle rustique (© Jean Fitzgerald)



Hirondelle bicolore (© Jean Fitzgerald)

L'organisme Nature Québec vient de lancer une campagne pour aider les hirondelles (voir <https://naturequebec.org/projets/pas-de-printemps-sans-ailles/>). Vous pouvez y télécharger une fiche d'information. Si vous voulez aider ces oiseaux en installant des nichoirs, il existe des plans faciles à réaliser sur Internet.



La chouette question autour de...

Réponse à :

«Les oiseaux de proie peuvent voler à des altitudes près de celles des avions de lignes commerciales. Vrai ou faux?»

Vrai. Pendant la migration, certaines espèces d'oiseaux de proie peuvent utiliser des courants aériens pour monter en altitude et pour maintenir leur cap. Leur système respiratoire est très efficace et adapté pour respirer à des milliers de pieds d'altitude. Des vautours ont été observés à plus de 15 000 pieds d'altitude. Le record a été établi à 37 000 pieds!

Nouvelle question :

Comment font les vautours pour ne pas tomber malades en mangeant des animaux morts, même si la cause de la mort était une maladie ?



Village fleuri



ANNULATION DE LA DISTRIBUTION D'ARBRES

Bien que nous soyons désolés de devoir prendre cette décision, nous annulons pour cette année notre distribution d'arbres. Nous remettons cette belle activité à l'année prochaine pour pouvoir en profiter pleinement. Nous invitons cependant les gens à continuer d'embellir le village en fleurissant leurs maisons; et profitez-en pour planter nos fleurs emblèmes. On essaiera de revenir en force l'année prochaine!

NOS FLEURS EMBLÈMES

En 2010, lors du 175e de Saint-Jude, nous avons choisi 2 fleurs emblèmes pour notre municipalité, soit la Salvia (sauge) de couleur bleue comme fleur annuelle, et l'Échinacée comme fleur vivace.

Soyez fiers d'elles et plantez-les sur votre parterre!



Le comité :	
Annie Dauphinais	792-3848
Chantale Morin	778-4408
Doris Provençal	792-3991
Marie-Claude Morin	792-2281
Sylvie Tanguay	792-3260
Carmelle Laflamme	792-2337
Micheline Plante	792-3934

À TOUS ET TOUTES, ON SE SOUHAITE
LA SANTÉ ET UN BEL ÉTÉ!

POUR VOUS GUIDER

SARCA Mobile reste présent pour vous malgré la pandémie. Nous poursuivons la mission de vous accompagner dans la réflexion sur vos projets personnels, scolaires ou professionnels.

De façon autonome, vous pouvez entamer votre processus d'exploration en allant visiter des sites Internet très intéressants et complets sur des professions et formations. Voici la liste des sites que je consulte régulièrement avec mes clients.

- <https://reperes.qc.ca/>

Pour avoir une tonne d'information sur les professions et formations québécoises, je vous conseille le site Repères. Ce site nécessite un code d'entrée, vous n'avez qu'à m'écrire afin que je vous y donne accès et vous guide dans la navigation du site si vous ne le connaissez pas.

- <https://www.inforoutefpt.org/>

Ce site répertorie toutes les formations professionnelles et collégiales. On y retrouve les secteurs de formations, les régions où elles sont offertes, la description des cours et plus encore. C'est aussi via ce site Internet que nous pouvons avoir accès aux demandes d'admission.

- <http://www.monretouraucegep.com/>

Vous aurez accès à toutes les informations concernant les Attestations d'études collégiales (AEC) offertes au Québec. Vous pouvez effectuer votre recherche selon les catégories et secteurs d'activité, selon les régions ou par cégep. Vous pouvez également identifier les formations offertes à distance.

Je vous invite aussi à vous rendre directement sur les sites des centres de formation professionnelle, des cégeps et universités, afin de connaître les particularités de chaque institution scolaire.

N'hésitez pas à me contacter pour toute question, il me fera plaisir de vous accompagner! Vous pouvez communiquer avec moi par courriel ou via le réseau social Facebook.

Audrey Gatineau, *conseillère en information scolaire et professionnelle*

SARCA Mobile

450 773-8401, poste 6731

audrey.gatineau@cssh.qc.ca



Vous êtes confinée à la maison avec un conjoint violent?

Vous êtes en danger?

Vous avez besoin d'aide?

 **La Clé sur la Porte:**

 **450 774-1843**

 **maisoncle@maskatel.net**

 **@laclesurlaporte**

Urgence et services policiers : 911 • SOS Violence conjugale : 1 800 363 9010



Messages

CONSTRUCTION, RÉNOVATION, INSTALLATION DE PISCINE OU DE CLÔTURE, DÉMOLITION, CHANGEMENT D'USAGE...

AVEZ-VOUS VOTRE PERMIS OU CERTIFICAT D'AUTORISATION?

Avant d'entreprendre des travaux de construction, d'agrandissement, de reconstruction, de modification ou d'installation d'un bâtiment, vous devez préalablement faire une demande de permis auprès de la municipalité. Que ce soit une maison ou un cabanon ou tout autre bâtiment vous devez faire cette demande. D'autres interventions nécessitent également un certificat d'autorisation tel que :

- l'installation d'une piscine;
- les travaux de rénovations ou de réparations d'un bâtiment;
- la construction, l'installation ou la modification d'une affiche, d'une enseigne ou d'un panneau-réclame;
- l'installation d'une clôture;
- la réalisation de travaux sur les rives et le littoral.

Quel que soit votre projet, renseignez-vous pour vous assurer que celui-ci est conforme à la réglementation en vigueur afin d'obtenir votre permis ou certificat d'autorisation. Si la demande est conforme, l'inspecteur doit l'approuver en apposant sa signature sur le formulaire de demande. Ensuite, le permis ou le certificat d'autorisation est émis dans un délai de 30 jours à compter du moment où la demande est complétée.

Pour plus d'informations, ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en urbanisme et environnement présent au bureau de la municipalité les lundis et vendredis de 9h à 17h au 450-792-3855 (poste 8004)..



Messages

Le bureau municipal sera fermé le 18 mai 2020. Nous serons de retour le 19 mai dès 9h.



Bon congé à tous!



**SUIVEZ LA PAGE
FACEBOOK DE LA
MUNICIPALITÉ POUR
CONNAÎTRE LA DATE
D'OUVERTURE DE LA
BIBLIOTHÈQUE.**

Assante comprend que lorsque vous posez des questions concernant vos finances, vous vous préoccupez de votre sécurité financière future, ainsi que celle de votre famille. Nous sommes en mesure de vous offrir non seulement l'expertise et les ressources, mais une écoute attentive et un soutien sans égal pour vous aider à atteindre vos objectifs, quels qu'ils soient.

Communiquez avec nous dès aujourd'hui, et soyez bien conseillé.

C'est pourquoi nous sommes là.



Oliver L'Heureux, PL.Fin., MBA, CIM
Planificateur financier, conseiller en sécurité financière et conseiller en placement
Gestion de capital Assante ltée
1200 Daniel-Johnson Ouest
4^e étage, Bureau 4000
St-Hyacinthe, QC J2S 7K7
Bur : 450.250.0722 | Cell : 450.502.4744
olheureux@assante.com





Messages

MAI							JUIN						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
					1	2		1	2	^O 3	^O 4	5	6
3	4	5	^O 6	^O 7	8	9	7	8	9	^R 10	^O 11	12	13
10	11	12	^R 13	^O 14	15	16	14	15	16	^O 17	^O 18	19	20
17	18	19	^O 20	^O 21	22	23	21	22	23	^R 24	^O 25	26	27
²⁴ ₃₁	25	26	^R 27	^O 28	29	30	28	29	30				

Voici ce qui est permis ou pas permis dans le cas d'une interdiction de feux à ciel ouvert

INTERDICTION DE FEUX À CIEL OUVERT



FEUX DE CAMP



FEUX D'ARTIFICE



INSTRUMENTS PRODUISANT DES FLAMMÉCHES



LANTERNES VOLANTES



INSTALLATIONS AVEC PARE-ÉTINCELLES ET DISPOSÉES SUR SOL DE TERRE BATTUE OU DE GRAVIER SONT PERMISES





Messages

L'été est à nos portes et vous prévoyez utiliser votre barbecue?

Sachez comment l'utiliser en toute sécurité !

- Installez votre BBQ à une distance d'un mètre de tout objet ou de toute matière combustible tels que murs, portes, arbres.
- Nettoyez votre BBQ régulièrement afin d'éliminer les graisses susceptibles de s'enflammer.
- Gardez une distance sécuritaire entre vous et l'appareil et ne fumez pas à proximité lors de l'allumage et de son fonctionnement.



Cultivons la patience, c'est la bonne voie!

Le temps des semences est commencé. Vous verrez de plus en plus d'agriculteurs dans leurs champs et sur les routes. Leurs véhicules dépassent souvent la largeur d'une seule voie et ils ne roulent pas à la même vitesse que les automobilistes. À tous, nous vous demandons d'être bien vigilants et courtois sur les routes.

UPA POUVOIR NOURRIR
POUVOIR GRANDIR
Vallée maskoutaine
L'Union des producteurs agricoles



Merci

Le 6 mai dernier était la collecte des gros rebuts. Merci à la population qui a participé en grand nombre. La prochaine collecte sera le 1er juillet 2020. **Merci de déposer les gros rebuts de façon ordonnée et loin de l'emprise de la rue, car plusieurs véhicules (tracteurs et machineries) qui circulent dépassent la largeur d'une seule voie.**



Messages



RÉCUPÉRATION DES PEINTURES ET HUILES USÉES

Peintures usées

Latex, alkyde, émail ou autre peintures à métal ou antirouille peinture aluminium teintures - vernis laques - produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos) peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail)

Huiles usées

Filtres à l'huile usagés Contenant d'huile Antirouille Récupération d'huile végétale · Huile de friture dans des contenants fermés hermétiquement

Contenants d'antigel de 50 litres et moins Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol

6 juin 2020

Dans le stationnement du centre communautaire

Le premier samedi de chaque mois de mai à septembre de 10h00 à 11h00



Messages



Plats variés

NOUVEAUTÉS
disponibles

à notre cantine
de ST-JUDE

Potages

Crème de carottes
Crème de navet & érable
Crème de légumes

Disponible au
Pavillon

**STEAK
VEILLETTE**

Plats principaux

Macaroni à la viande
Tortellini
Spaghetti sauce à la viande
Pennine Cacciatore
Rôti de dinde farci
Pain de viande
Boulettes de porc à l'orange & canneberge
Méchoui de porc
Ragoût de boulettes
Trio macaroni chinois - Riz - Egg roll

Nos incontournables

Pâté Mexicain
Pâté au poulet
Pâté au saumon
Tourtière
Côtes levées
Méchoui
Poulet à la King

LIVRAISON du samedi

(minimum de \$25,00)

Régions desservies

St-Barnabé-Sud
St-Jude - St-Hugues - St-Bernard
St-Louis - St-Aimé - St-Robert
Ste-Victoire & Sorel

Dessert

Nos délicieuses tartes au sucre maison

Dimanche

Lundi

Mardi

11h00 à 15h00

Mercredi

Jeudi

Vendredi

Samedi

11h00 à 18h00

Disponible

Portion individuelle &
Certain item en format familial



Messages

Les Serres Gaudette

Saison
2020

Bien que la situation actuelle soit difficile, Les Serres Gaudette sont heureux de vous accueillir cette année, à compter du 2 mai. Nous vous offrons un assortiment de variétés pouvant égayer vos journées. Les plants de fleurs et de légumes sont prêts à être transplantés selon votre imagination. Nous avons également des arrangements déjà tout montés qui sauront vous plaire.



- Arrangements floraux (paniers suspendus, balconnières, urnes etc.)
- Sacs de terre, engrais et paillis
- Vaste choix de variétés de plants de tomates, fines herbes, concombres, laitues, etc,
- Plants d'annuelles en caissettes ou en pots
- Plusieurs couleurs de Géraniums
- Produits frais cultivés en serres (tomates et concombres)

837 rang Sainte-Rose, Saint-Jude

Heure d'ouverture : 450-792-3224
 Lundi au Vendredi: 8 :00 à 19 :00 serres.gaudette@outlook.com
 Samedi et Dimanche: 8 :00 à 17 :00 Ou sur Facebook

RDD

La collecte de résidus domestiques dangereux prévue le 23 mai à Saint-Hyacinthe est annulée en raison de la pandémie. La Régie invite les citoyens à entreposer leurs RDD pour les apporter à la prochaine collecte automnale.



www.riam.quebec
450-774-2350



L'HERBICYCLAGE

Une technique sans effort pour
une pelouse verte et en santé...
naturellement!

Qu'est-ce que l'herbicyclage?

C'est une pratique très simple qui consiste à laisser les rognures de gazon sur la pelouse après la tonte.

Quels sont les avantages?

- ✓ Préserver l'humidité du sol et réduire la nécessité ou la fréquence d'arrosage;
- ✓ Produire un engrais naturel pour la pelouse, car la matière organique retourne au sol;
- ✓ Permettre une résistance naturelle à la sécheresse et aux maladies;
- ✓ Réduire les gaz à effet de serre reliés au transport de cette matière vers un centre de traitement.





OUVERTURE ÉCOCENTRES

SAINT-HYACINTHE
1880, RUE BROUILLETTE
Les vendredis, samedis et dimanches
à compter du 8 mai 2020

ACTON VALE
68, RUE NOËL-LECOMTE
Les samedis et dimanches
à compter du 9 mai 2020

Les écocentres sont accessibles de 8 h 30 à 16 h 30 pour tous les citoyens des 25 municipalités membres de la Régie (sur preuve de résidence).

IMPORTANT !



Les personnes présentant des symptômes liés à la COVID-19 ne sont pas admises sur le site.



La règle de distanciation physique de 2 mètres doit être appliquée en tout temps sur le site.



Prévoir un délai d'attente puisqu'un maximum de 4 véhicules sont admis sur le site simultanément.



Le déchargement des matières doit être assuré par le citoyen, le personnel n'étant pas autorisé à l'effectuer.



MATIÈRES ACCEPTÉES

Peintures, huiles et filtres, débris de construction, appareils informatiques et électroniques, pneus de voiture non découpés et sans jantes, mobiliers, électroménagers et métaux sont acceptés.

MATIÈRES REFUSÉES

Les résidus d'origine commerciale, les résidus verts, les résidus domestiques dangereux et les pneus d'un diamètre supérieur à 45 pouces sont refusés.

Des questions? www.riam.quebec ou 450-774-2350



**PASSEZ EN
VITESSE GRAND V
GRÂCE À LA
FIBRE OPTIQUE
À LA MAISON!**

Écoutez vos séries préférées et naviguez en ligne sans ralentissement!

TÉLÉ + INTERNET + TÉLÉPHONIE
SUR FIBRE OPTIQUE
À PARTIR DE
95\$ /MOIS*

Cooptel Explorer l'inattendu
1 888 532-COOP (2667) cooptel.ca

* Là où la technologie le permet. Certaines conditions s'appliquent.



Nos Annonceurs

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE

450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com


 RBO: 5686-0106-01



ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
 878, Saint-Edouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

Espace publicitaire
 disponible

50\$ pour 11 parutions

Clinique de Massothérapie
Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...

Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@gmail.com





Eric Mongeau
Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636
Rive-Sud (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE
Se déplace chez vous!

Mareo Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com

Commercial - Résidentiel





Le Cheignon
 CENTRE ÉQUESTRE
 450-230-1994
 -Karelle Huard-

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

WWW.CENTREEQUESTRELECHEVIGNON.COM

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
 Plus de 25 ans d'expérience

- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraissant et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669



NETTOYAGE D'AUTOS NICK
 450-702-3821

Nettoyage d'autos Nick

ESTHÉTIQUE AUTOMOBILE
 SUR RENDEZ-VOUS

Nicolas Courcy
 nettoyageautonick@hotmail.com



SERVICE DE VOYAGEMENT

Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.

Service aller-retour

579 489-0102
 Jacques Beaudoin



Nos Annonceurs



Me Marie-Hélène Archambault,
LL.B., D.D.N.

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec) **Tél.: (450) 787-3133**
Télé. (450) 787-3765

Pascal Roy-Laplante, ouvrier Agricole
3 ans d'expérience dans le domaine

Traite
Clippage



824 Rang Prescott, St-Louis J0G 1K0
Cell : 450-518-1201 courriel : proyl@hotmail.com

Salon à la fine pointe
Lyne Vincent

6635 avenue Boulanger
St-Hyacinthe

450-791-3987



Voyage **VASCO**
Galeries St-Hyacinthe
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard
Propriétaire et conseillère en voyages
mélanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com



TRANSPORT D'EAU
Service rapide et courtois

1-800-463-0346

Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)
Agricole (bétail, lavage...)



Maçonnerie
MICHAUDVILLE

Éric Berthiaume
Président

Cellulaire **450.278.5734**

Maçonnerie générale

Pose de . briques
. pierres
. blocs

Réparation de tout genre
ESTIMATION GRATUITE

Tapis • Prêlart
Céramique • Vinyle
Plancher bois
Plancher chauffant



Détaillant:
Flextherm
Schluter

Les couvre-planchers **ALAIN MORIN inc.**

☎ 450 792-2007 742, Saint-Édouard
FAX: 450 792-2443 Saint-Jude, QC
info@couvreplanchersalainmorin.ca JOH 1PO

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé



41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0
Milissa Beaumier 450-788-3865
milissabeaumier@hotmail.com

GLOBAL peintures
industrielles

Mario Bazin, président

802, Saint-Édouard T. 450-792-1844
Saint-Jude, Québec J0H 1P0 admin@globalpeintures.com

Espace publicitaire
disponible

50\$ pour 11 parutions



Nos Annonceurs

Service de garde
Les P'tits Loups



Hélène Levasseur, prop.
1245 route de Michaudville
St-Jude, Qc.
J0H 1P0
Tilou-levasseur@hotmail.ca
450-210-3187




LES PETROLES O. ARCHAMBAULT Inc.

39A, rang Amyot Est
Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
www.petrolesarchambault.com

Téléphone: 450 787-2370
Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Mazout

Aprender

español

ES

FACIL



Stella 450 788 3007

Cours d'espagnol

Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

Le courtier indispensable

Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com



1 800 361-9866

assurances



automobile

habitation

entreprises

agricoles

cautionnement

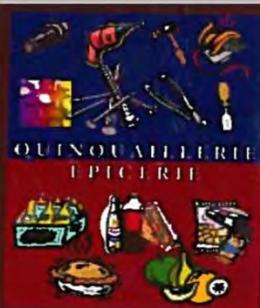
PME Comptabilité Plus

Chantal Balduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
Service des paies et remises
Rapports Taxes, IFTA, CTG etc
Outils de gestion sur mesure
Déclarations d'impôts

Service courtois, minutieux et personnalisé

757, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc, J0H 1P0
téléphone et télécopieur 450-792-3922
Courriel : pme comptabilite plus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

962, RUE SAINT-ÉDOUARD
SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits

Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RR1
Saint-Jude, Qc J0H 1P0
450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY

1275, route de Michaudville
St-Jude QC J0H 1P0

450 792-2398

Sur rendez-vous

mer. 9h00 à 17h00
jeu. 9h00 à 18h00
ven. 9h00 à 19h00
sam. 8h30 à 12h00



www.coopauxp'titssoins.com

450 771-0605



ainé(e)s



proches-aidant(e)s



être deux



Nouveau

jeunes familles...

Services d'aide à domicile

Tarifs réduits grâce au PEFSAD

Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique)



Nos Annonceurs



Lorraine Bousquet
(450) 792.3011
1281, route Michaudville
St-Jude, Québec
J0H 1P0

pavillon.traiteur@outlook.com
pavillonlerable.com

Salles de réception
Service de restauration pour
événements d'envergures
intérieurs & extérieurs
CLÉ en MAIN



CHRISTINA & YAN PROPRIÉTAIRES

GARAGE REMY LAPIERRE INC
1315, rue Saint-Édouard
Saint-Jude, QC J0H1P0
TÉL : 450 792-2131
INFO@GARAGELAPIERRE.CA

TANIA SLOBODIAN
DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
Consultation horticole
Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com

Les Serres Gaudette enr.

PLANTS DE FLEURS
ET DE LÉGUMES
CORBEILLES DE FLEURS
TOMATES DE SERRES

837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

ROYAL LEPAGE
EXPERT
AGENCE IMMOBILIÈRE
FRANCHISÉE ET AUTONOME

JEAN-LUC PULINCKX
COURTIER IMMOBILIER

C 514.825.4588
F 514.312.9388
B 450.682.4666
jeanluc.pulinckx@royallepage.ca



COMMERCIAL



T: 450 792-2272
F: 450 792-3113

RENDRENT BIL
COMMERCIAL

Propriétaire:
Jessy Provostal
plomberieprojess@gmail.com

Tout de la vie, me vient avec aisance, joie et gloire.



Annick Corbeil
praticienne
Accès Bar

*Sur rendez-vous dans le
confort de votre foyer*
450-501-9067

Entreprise
S.Gaudette

RBQ : 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
Entrepreneur Électricien

450 792-2392
info@sgaudette.com • sgaudette.com
401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0

Daniel Guertin
Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com

Mélissa Guertin
Courtier immobilier
www.melissaguertin.com

viacapitale
AFFAIRES Daniel Guertin
450 250 0555
Agence immobilière

1906, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5






Nos Annonceurs

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 22 ans

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner
 1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

Espace publicitaire disponible

50\$ pour 11 parutions

Massothérapie

Chantal Desmarteau

Détente

- Circulation sanguine
- relaxation

♥ *Certificat cadeau*

Thérapeutique

- Nerf sciatique
- Tendinite
- Torticolis
- Épicondylite
- Maux de tête
- Douleurs : dos, cou, épaules



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.

Cell : 450-779-5702 Tél : 450-792-2160

965 rue Claing St-Bernard-de-Michaudville

ROYAL LePAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
 jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Blais inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325
 1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

CLAUDE BOURGAULT enr.

Soudure plastique & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378

422, Salvail Sud, St-Jude



Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux

Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée
 885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi qu'un bénévole va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
Cuisinette seulement	45.00 \$	
Salle des patineurs	85.00 \$	
Non-résidants	+60.00 \$	+60.00 \$

JEAN-BERNARD ÉMOND

Député de Richelieu

« Je suis là pour vous! »

BUREAU DE CIRCONSCRIPTION

50, rue du Roi
Sorel-Tracy (Québec) J3P 4M7
450 742-3781

jean-bernard.emond.ricl@assnat.qc.ca
jeanbernardemond.com



Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

ASSEMBLÉE DU CONSEIL

La prochaine séance ordinaire du Conseil se tiendra à 20 h et aura lieu à la date suivante :
1er juin 2020.

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Yuri Camiré, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.

BUREAU MUNICIPAL

Adresse : 940, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855
Télécopieur : (450) 792-3828
Courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet : www.saint-jude.ca
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur intérimaire: M. Francis Grégoire

LOCAL DES LOISIRS

Adresse : 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse : 926, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005
Courriel : biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 250-2488
Courriel : mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse : 931, rue Saint-Édouard
Téléphone : (450) 792-3943
curé : Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 250-2485
Télécopieur : (450) 924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com
Site internet : www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse : 405, rue Principale
Téléphone : (450) 792-3266
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30
jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 1^{er} de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.

LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2020

1^{er} versement : 1er mars 2020
2^e versement : 1er juin 2020
3^e versement : 1er septembre 2020

